



# Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique



LE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE EN

**AFRIQUE**

Rapport 2020





# Le développement économique en Afrique Rapport 2020

Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique



NATIONS UNIES  
Genève, 2020

© 2020, Nations Unies  
Tous droits réservés dans le monde entier

Les demandes de reproduction ou de photocopie d'extraits doivent être adressées  
au Copyright Clearance Center à [copyright.com](http://copyright.com).

Toutes les autres questions sur les droits et licences,  
y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées à :

Publications des Nations Unies,  
405 East 42nd Street,  
New York, New York 10017,  
États-Unis d'Amérique  
Courriel : [publications@un.org](mailto:publications@un.org)  
Site Web : [shop.un.org](http://shop.un.org)

Les appellations employées dans cet ouvrage et la présentation des données  
sur toute carte n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies  
aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes  
ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La présente publication a été revue par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies publiée par la Conférence des Nations Unies  
sur le commerce et le développement.

**UNCTAD/ALDC/AFRICA/2020**

ISBN : 978-92-1-112983-0  
eISBN : 978-92-1-005045-6  
ISSN : 1990-5092  
eISSN : 1990-5106  
Numéro de vente : F.20.II.D.21



A stylized, light-colored map of the African continent is overlaid on a dark teal background. The map is composed of thin white lines that define the borders of the continents and major landmasses.

## Chapitre 5

# Quantifier l'incidence des flux financiers illicites sur le développement durable

Le présent chapitre étudie les liens potentiels entre les FFI, la transformation structurelle et le développement durable. Il examine en quoi les FFI pourraient corrélérer négativement avec l'augmentation de la productivité dans les différents secteurs et souligne le rôle des institutions pour endiguer ces effets. Au cours des dix dernières années, la productivité a faiblement progressé dans la plupart des pays d'Afrique, en dépit de taux de croissance économique relativement élevés. Les conclusions du chapitre indiquent en quoi enrayer les FFI peut aider à obtenir un niveau plus élevé de productivité économique (cible 8.2), à soutenir les capacités productives (cible 8.3) et à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources (cible 8.4) en Afrique.



**LES FFI SAPENT  
LA PRODUCTIVITÉ  
DU TRAVAIL**

## **L'EXTRACTION DE RESSOURCES NATURELLES**

consomme d'importantes quantités d'énergie,  
ce qui accroît les risques climatiques



La section 5.1 décrit la méthodologie et le modèle utilisés pour quantifier les effets potentiellement néfastes des FFI. La section 5.2 présente les résultats du modèle pour illustrer la corrélation avec de moins bons résultats sur le plan du développement durable, après quoi est étudiée à la section 5.3 la façon dont des institutions inclusives peuvent atténuer les répercussions néfastes des FFI. Les sections 5.4 et 5.5 étudient les incidences préjudiciables des FFI pour ce qui est des retombées sur l'environnement des activités extractives et de la productivité agricole. La section 5.6 récapitule les points essentiels.

## 5.1 Circuits d'effet des FFI : difficultés empiriques et méthodologie

L'analyse proposée dans le présent chapitre s'appuie sur les preuves existantes d'un effet de freinage de l'investissement exercé par les FFI sur la croissance économique (Ndiaye, 2009 ; Fofack and Ndikumana, 2010 ; Ndikumana and Boyce, 2011 ; Mevel et al. 2013 ; Salandy and Henry, 2013 ; Dachraoui and Smida, 2014 ; Ndikumana, 2014 ; Nkurunziza, 2014 ; Ndiaye and Siri, 2016). Elle adopte cependant une démarche plus nuancée, centrée sur la maîtrise des FFI comme moyen d'accroître la productivité. Même en présence de taux de croissance économique élevés, la transformation structurelle et les gains de productivité se sont révélés insuffisants pour promouvoir le développement humain. La transformation structurelle est un processus complexe qui nécessite un mixte d'accumulation de capital humain et physique et de qualité institutionnelle (North, 1994 ; Hall and Jones, 1999). La qualité institutionnelle désigne, d'une part, les règles d'une société qui apportent des certitudes quant aux investissements et, d'autre part, un système d'institutions qui établit des règles, des normes et le cadre « dans lequel les individus accumulent des compétences et les entreprises accumulent du capital et réalisent une production » (Hall and Jones, 1999:84 ; voir North, 1994 ; Vitola and Senfelde, 2015). On trouve diverses conceptions de la transformation structurelle. La littérature récente a souligné le rôle exercé par la croissance de la productivité pour parvenir à la transformation structurelle dans divers secteurs. On relève chez certains auteurs de nouvelles conceptions du changement structurel qui s'intéressent à la réaffectation de la main-d'œuvre vers les secteurs productifs (McMillan et al., 2014 ; Martins, 2019 ; Mühlen and Escobar, 2020). En fait, peu d'études étudient la responsabilité des FFI dans la diminution des investissements favorisant une augmentation de la productivité sectorielle et intersectorielle. Usman et Arene (2014), à titre d'exemple, montrent que la fuite des capitaux corrèle négativement avec la croissance du secteur agricole et qu'elle est influencée par l'instabilité macroéconomique et politique.



Les principaux circuits par lesquels les FFI influent sur la croissance de la valeur ajoutée, l'augmentation de la productivité et le développement socioéconomique, d'après la littérature, sont l'accumulation de capital, l'investissement et les recettes publiques. C'est principalement le circuit de l'investissement qui est analysé dans le présent chapitre pour expliquer le niveau de productivité dans les différents pays africains. Les effets négatifs que le manque de recettes publiques et la mobilisation réduite des ressources intérieures peuvent avoir sur le développement social sont surtout analysés au chapitre 6. Le cadre théorique du présent rapport et les conclusions des chapitres précédents conduisent à inclure deux facteurs supplémentaires, le préjudice institutionnel et la durabilité environnementale, qui constituent des éléments transversaux pour expliquer l'incidence des FFI sur le développement durable.

Les FFI font baisser le taux d'accumulation du capital en réduisant les investissements privés qui auraient pu financer les nouvelles technologies de production, les nouvelles machines et les processus de production innovants qui sont nécessaires pour augmenter la productivité du travail (voir notamment Ndiaye, 2009, 2014 ; Fofack and Ndikumana, 2010 ; Ndikumana, 2014 ; Nkurunziza, 2014). Slany *et al.* (2020) vérifient tout d'abord le lien entre formation de capital et fuite des capitaux attesté par la littérature, pour montrer l'existence d'une corrélation négative. Toutefois, ce lien semble être soumis à d'autres variables qui influent aussi bien sur la formation de capital que sur la fuite des capitaux. Une pénurie de capitaux provoquée par les FFI augmente le taux d'intérêt intérieur et peut accentuer la pression sur le niveau élevé de service de la dette extérieure qui caractérise nombre de pays africains. En outre, la dépréciation de la monnaie nationale qui peut résulter des sorties de capitaux a aussi pour effet d'accroître le coût de l'investissement et de réduire le niveau de l'investissement productif et de la croissance de la productivité (Ampah and Kiss, 2019). Plutôt que de mesurer les liens entre la dette extérieure et les FFI, le présent chapitre en évalue les incidences sur le développement en partant de la littérature existante (Ndikumana and Boyce, 2018 ; Ampah and Kiss, 2019). Par ailleurs, l'incidence potentiellement négative sur les importations, imputable à des revenus plus faibles, risque d'accroître les contraintes de balance des paiements et de réduire le taux d'accumulation de capital.

Les FFI peuvent compromettre les recettes publiques en rognant l'assiette fiscale, ce qui réduit les dépenses publiques en faveur de l'infrastructure matérielle et immatérielle, de la recherche-développement, de la protection de l'environnement et du développement institutionnel (Ndikumana and Boyce, 2011 ; Mevel *et al.*, 2013 ; concernant les liens avec la mobilisation des ressources intérieures, qui font présumer une corrélation des FFI avec un niveau plus bas de dépenses de santé et d'éducation, voir le chapitre 6).

L'accumulation de capital humain est décisive pour augmenter la productivité du travail grâce à l'acquisition de compétences et de connaissances. La réduction des dépenses publiques peut avoir des effets inégaux selon le sexe, en particulier si les réductions portent sur les dépenses d'éducation et de santé (Musindarwezo, 2018)<sup>60</sup>. Un niveau de dépenses publiques plus élevé pour l'éducation et la santé peut réduire le temps que les femmes passent à s'occuper de leur famille, ce qui leur laisse davantage de temps pour exercer un travail décent (Ndikumana and Boyce, 2011). Un niveau d'éducation plus élevé chez les femmes stimule la croissance de la productivité, en particulier dans les secteurs à faible productivité qui représentent une bonne partie de l'emploi des femmes (Trenczek, 2016).

Les FFI qui se rattachent aux activités criminelles et aux pratiques corrompues sont susceptibles de porter atteinte à l'état de droit et à la qualité des institutions, car ils tendent à affaiblir les mécanismes de responsabilité (Ndikumana, 2014). La bonne gouvernance et des institutions fortes assurent un cadre plus favorable à l'investissement, augmentent l'efficacité économique, et contribuent ainsi à élever la productivité (McMillan and Harttgen, 2014 ; McMillan et al., 2014 ; Martins, 2019).

Dans l'analyse du présent chapitre, il est tenu compte d'un quatrième circuit d'effet qui importe pour expliquer les liens entre les FFI et le développement durable. Les FFI peuvent provenir de l'exploitation illicite de ressources environnementales et sont associés à l'utilisation non durable de ressources naturelles qui existent en quantité finie, ce qui peut réduire la croissance économique (Nordhaus, 1974, 2014). Les infractions à la législation environnementale peuvent avoir des conséquences néfastes pour la santé humaine et l'environnement et donc réduire la productivité du travail. Des dommages environnementaux comme l'érosion des sols peuvent faire diminuer la productivité des sols, ce qui se répercute sur la productivité agricole. En particulier, l'estimation des FFI dans le secteur extractif corrèle avec l'exploitation illicite de ressources, qui est dommageable pour l'environnement (chap. 2).

Le présent rapport utilise un cadre intégré pour examiner les effets préjudiciables d'ordre économique, social, institutionnel et environnemental imputables aux FFI. Ce cadre est pris en considération dans l'analyse empirique du présent chapitre. La méthodologie et les résultats sont fondés sur les travaux de S lany *et al.* (2020), qui montrent que les liens entre les FFI et la transformation structurelle sont déterminés par l'effet conjugué de différents facteurs plutôt qu'ils ne le sont par des facteurs isolés. L'analyse utilise

<sup>60</sup> Voir [www.brettonwoodsproject.org/2019/04/debt-and-gender-equality-how-debt-servicing-conditions-harm-women-in-africa/](http://www.brettonwoodsproject.org/2019/04/debt-and-gender-equality-how-debt-servicing-conditions-harm-women-in-africa/).

la productivité totale du travail comme principal indicateur de la capacité productive (les données disponibles ne permettent pas de mesurer la productivité globale par secteur). Afin de présenter une analyse quantitative de la corrélation négative entre les FFI et le développement durable, la méthode économétrique tient compte de différents circuits et types de FFI (chap. 1). La méthode économétrique appliquée, fondée sur des données individuelles, est décrite dans l'encadré 5. L'analyse quantitative est axée sur la fuite des capitaux, comptabilisée comme poste résiduel dans la méthode fondée sur la balance des paiements (Ndikumana and Boyce, 2010), qui sert de variable de substitution aux FFI. En outre, les résultats empiriques sont examinés par rapport à l'estimation des FFI liés au commerce (déficits commerciaux avec des pays partenaires, pour lesquels la sous-facturation des exportations fait office de valeur indicative des FFI) qui, en 2000-2015, ont représenté, en moyenne, 70 % de la fuite des capitaux.

Les institutions peuvent être facilitatrices des FFI (chap. 3 et 4). En revanche, des institutions transparentes et plus solides peuvent aider à assurer un cadre propice à une amélioration de la productivité. En raison des liens d'interdépendance entre les FFI, la qualité des institutions et le développement économique, l'ampleur des effets préjudiciables des FFI tient dans une certaine mesure à la qualité des institutions (Slany et al., 2020). Ainsi, un cadre institutionnel stable et transparent accroît l'efficacité des transactions économiques en diminuant les coûts de transaction. Les sorties de capitaux illicites influent sur le développement socioéconomique, en fonction du niveau global d'efficacité des transactions.

Le manque d'application des lois rend difficilement possible une évaluation quantitative de la qualité des institutions, mais le recours à différents indices, renseignant par exemple sur la perception de la bonne gouvernance, offre une perspective acceptable de la qualité des institutions. Le choix des variables institutionnelles est inspiré de la littérature relative aux FFI (voir notamment Ndiaye, 2014 ; Ndikumana, 2014) et recouvre :

- a) La capacité limitée de l'État à garantir la sécurité et la stabilité politique est représentée par l'indice de fragilité étatique du Centre for Systemic Peace : un niveau élevé d'incertitude en raison de l'instabilité politique augmente l'effet marginal de chaque unité de capital perdu<sup>61</sup> ;

<sup>61</sup> La fragilité d'un pays est étroitement liée à la capacité de son État de gérer les conflits, d'élaborer et d'appliquer des politiques publiques et d'assurer des services essentiels, et à la résilience systémique dont celui-ci fait preuve pour maintenir la cohérence du système, la cohésion et la qualité de vie, en répondant efficacement aux difficultés et aux crises (voir [www.systemicpeace.org/inscrdata.html](http://www.systemicpeace.org/inscrdata.html)).

- b) L'indicateur de la perception de la maîtrise de la corruption est obtenu à partir des indicateurs de la gouvernance dans le monde de la Banque mondiale : un niveau élevé de corruption augmente les coûts de l'information et les risques et réduit l'efficacité des dépenses en capital ;
- c) L'indicateur relatif aux institutions du secteur financier correspond à la note obtenue pour le secteur financier au sous-indice n° 7 de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale<sup>62</sup>, qui fait office de variable de substitution pour la stabilité financière et l'accès aux ressources financières, au-delà de la mesure de l'accès au crédit du secteur privé : on s'attend à ce que la perte d'une unité supplémentaire de capital soit moins préjudiciable étant donné l'existence d'un choix plus large d'autres ressources financières.

La méthode économétrique des données individuelles est complétée par des statistiques comparatives. Dans le présent chapitre, les pays pour lesquels on dispose de données sont classés en deux groupes au regard de la moyenne continentale de 5 % du PIB pour la période 2000-2015, comme suit : États à faible niveau estimé de fuite de capitaux ; et États à niveau estimé relativement élevé de fuite de capitaux (tableau 8). Le groupe de pays tributaires des ressources naturelles figurant au tableau 8 correspond aux exportations de produits de base ci-après : produits énergétiques et minéraux, minerais et métaux (Schuster and Davis, 2020 ; pour une comparaison entre pays tributaires et non tributaires des ressources naturelles, visant à montrer en quoi la dépendance à l'égard des ressources naturelles et une diversification économique limitée sont préjudiciables au développement, voir le chapitre 6).

En raison de la difficulté méthodologique qu'il y a à estimer l'ampleur des FFI et les liens multidimensionnels avec le développement durable, l'importance des résultats ne doit pas être interprétée comme une estimation définitive, et on ne doit pas considérer non plus que l'analyse établit un lien de causalité. Les résultats illustrent la corrélation négative entre les FFI et les indicateurs de développement durable, bien plutôt qu'ils n'apportent une estimation précise de l'importance des liens.

<sup>62</sup> L'indice recouvre la stabilité financière (vulnérabilité aux chocs), l'efficacité et la solidité du système financier (concurrence, taux d'intérêt, capitalisation et concentration des liquidités) et accès aux services financiers (épargne, crédit, paiements et assurance), et repose sur une information qualitative et quantitative provenant d'un certain nombre de sources différentes (voir <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=country-policy-and-institutional-assessment>).

## Variables utilisées dans l'analyse économétrique et signe attendu pour les coefficients estimés

Variable	Description	Source des données	Signe attendu
FFI	Fuite des capitaux en pourcentage du PIB courant ; sous-facturation totale dans le commerce d'exportation (extrarégional) en pourcentage du PIB courant	Méthode de la balance des paiements du Political Economy Research Institute	-
<b>Qualité institutionnelle et termes de l'interaction</b>			
Indice de fragilité étatique	Cet indice mesure les résultats de l'État sous l'angle de l'efficacité et de la légitimité de son action face aux chocs et aux crises : 1 = faible niveau de fragilité ; 25 = niveau important de fragilité	Centre for Systemic Peace	-
<i>Interaction des FFI* indice de fragilité étatique</i>			
Maîtrise de la corruption	Les indicateurs sont fondés sur des variables renseignant sur la perception de la corruption: -2,5 = corruption élevée ; 2,5 = faible corruption	Indicateurs de la gouvernance dans le monde de la Banque mondiale	+
<i>Interaction des FFI* maîtrise de la corruption</i>			
Note du secteur financier au sous-indice n° 7 de la CPIA	Ce sous-indice évalue la stabilité financière et l'accès aux ressources financières : 1 = note basse du secteur financier ; 6 = note élevée du secteur financier	Banque mondiale	+
<i>Interaction des FFI* note du secteur financier</i>			
<b>Variables de contrôle</b>			
Dépendance à l'égard des ressources naturelles	Part de la valeur ajoutée dans le secteur extractif et le secteur des services d'utilité publique, en pourcentage de la valeur ajoutée totale	Statistiques de la CNUCED	-
Formation brute de capital	Formation brute de capital en pourcentage du PIB	Indicateurs de la gouvernance dans le monde de la Banque mondiale	+
Inflation	Variation de l'indice annuel des prix à la consommation (en pourcentage)	Indicateurs de la gouvernance dans le monde de la Banque mondiale	-
Taux de scolarisation dans le primaire	Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire	UNESCO	+
Catastrophes naturelles	Nombre de cas annuels	Base de données sur les situations de catastrophe	-

Les valeurs négatives des estimations de la fuite des capitaux sont omises. Afin de permettre une interprétation plus aisée des variables d'intérêt, les FFI et l'effet conditionnel sur les institutions (autant de variables indépendantes) sont centrés sur la moyenne. L'endogénéité résultant du biais lié aux variables omises est partiellement corrigée par l'ensemble d'effets fixes et les variables de contrôle. L'endogénéité due à la causalité inverse est traitée dans le premier décalage de l'ensemble des

variables indépendantes. Des vérifications supplémentaires de la robustesse à l'aide d'un décalage plus important sont abordées dans Slany et al. (2020). L'équation est estimée à l'aide d'un estimateur à effets fixes, en rectifiant l'autocorrélation et la corrélation entre les échantillons (erreurs-types de Driscoll-Kraay). Les résultats compte tenu d'un biais de sélection (absence d'estimation ou estimation biaisée des FFI, faible qualité des données et faible capacité de collecte des données) sont examinés dans Slany et al. (2020). Tous les résultats pertinents concernant les différents termes d'interaction sont présentés au tableau 9. Les résultats couvrent la période 2000-2015 et ne sont présentés que pour un échantillon de 24 pays.

Source : Secrétariat de la CNUCED.

**Tableau 9**

**Résultats des régressions pour l'estimation des effets fixes : productivité intersectorielle totale, 2000-2015**

	1	2	3	4	5	6
	Fragilité étatique		Maîtrise de la corruption		Notation du secteur financier	
	Pas d'interaction	Interaction avec la fragilité étatique	Pas d'interaction	Interaction avec la maîtrise de la corruption	Pas d'interaction	Interaction avec la note du secteur financier
Fuite des capitaux (en pourcentage du PIB)	-0,00164*** (0,000540)	-0,000995 (0,000736)	-0,00202*** (0,000571)	-0,00247** (0,000901)	-0,00224*** (0,000594)	-0,00216** (0,000706)
Fragilité étatique	-0,0202** (0,00937)	-0,0193** (0,00899)				
Interaction de la fuite des capitaux avec la fragilité étatique		-0,000528** (0,000202)				
Maîtrise de la corruption			0,157*** (0,0325)	0,164*** (0,0333)		
Interaction de la fuite des capitaux avec la maîtrise de la corruption				0,00233 (0,00203)		
Note du secteur financier					0,152* (0,0765)	0,153* (0,0768)
Interaction de la fuite des capitaux avec la note du secteur financier						-0,000624 (0,00165)
Part de la valeur ajoutée dans le secteur extractif et le secteur des services d'utilité publique (en % du total)	-0,000739 (0,00139)	-0,00104 (0,00144)	-1,78e-05 (0,00167)	0,000188 (0,00166)	0,00271 (0,00349)	0,00253 (0,00384)

Tableau 9

**Résultats des régressions pour l'estimation des effets fixes : productivité intersectorielle totale, 2000-2015 (suite)**

	1	2	3	4	5	6
	Fragilité étatique		Maîtrise de la corruption		Notation du secteur financier	
	Pas d'interaction	Interaction avec la fragilité étatique	Pas d'interaction	Interaction avec la maîtrise de la corruption	Pas d'interaction	Interaction avec la note du secteur financier
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	0,00267*	0,00300**	0,00239**	0,00233*	0,00403**	0,00400*
	(0,00141)	(0,00138)	(0,00109)	(0,00109)	(0,00179)	(0,00183)
Inflation (variation en %)	-0,00223	-0,00275	-0,00103	-0,00128	-0,00450	-0,00449
	(0,00264)	(0,00245)	(0,00355)	(0,00331)	(0,00349)	(0,00346)
Taux d'inscription dans le primaire	0,00198	0,000443	0,00275*	0,00233	0,000651	0,000867
	(0,00145)	(0,00156)	(0,00145)	(0,00146)	(0,00107)	(0,00123)
Nombre de catastrophes naturelles	-0,0137*	-0,0135**	-0,0120*	-0,0121*	-0,00803	-0,00793
	(0,00701)	(0,00632)	(0,00635)	(0,00607)	(0,00922)	(0,00906)
Constante	7,939***	7,921***	7,831***	7,824***	8,376***	8,374***
	(0,0248)	(0,0193)	(0,0332)	(0,0277)	(0,0140)	(0,0172)
Observations	1 393	1 393	1 344	1 344	784	784
Nombre de groupes	168	168	168	168	126	126
Coefficient de détermination ajusté	0,626	0,630	0,585	0,587	0,378	0,378

Source : Secrétariat de la CNUCED.

Note : Toutes les variables indépendantes sont centrées sur la moyenne ; les effets fixes pays-secteur et secteur-année sont toujours inclus ; les erreurs-types robustes de Driscoll-Kraay sont indiquées entre parenthèses ; \*, \*\* et \*\*\* dénotent un niveau de signification de 10 %, de 5 % et de 1 %, respectivement.

## 5.2 Corrélation des flux financiers illicites avec de moins bons résultats sur le plan du développement durable

### *Moins d'investissements productifs pour la transformation structurelle*

Les résultats des régressions concernant l'incidence de la fuite des capitaux sur la variable dépendante de la productivité, qui mettent en évidence l'inclusion des variables de substitution de la qualité institutionnelle et des termes d'interaction, sont présentés au tableau 9. Un terme d'interaction exprime l'effet sur une variable dépendante d'un changement dans la variable d'intérêt et dépend du niveau d'une troisième variable explicative. Les résultats donnent à penser que la perte d'investissements productifs par la fuite de capitaux tous facteurs inclus réduit sensiblement la productivité dans tous les secteurs en Afrique. Le résultat est robuste indépendamment des spécifications du

modèle et de l'inclusion de termes d'interaction différents. La dépendance à l'égard des ressources naturelles, mesurée par la part de la valeur ajoutée du secteur extractif et du secteur des services d'utilité publique en proportion de la valeur ajoutée totale, n'a pas en soi d'incidence sur l'ampleur des répercussions négatives des FFI, même si c'est dans le secteur extractif que les FFI sont le plus prononcés (Slany et al., 2020). Le cadre institutionnel est plus important pour expliquer la mesure dans laquelle les FFI sont préjudiciables aux investissements dans les capacités productives. Plus le niveau de fragilité étatique est faible, plus le climat général des affaires est stable et moins les FFI ont d'effet négatif direct sur la productivité (tableau 9, colonne 2). Une moindre fragilité étatique, une corruption plus maîtrisée et une meilleure qualité des institutions du secteur financier favorisent directement la productivité en diminuant les coûts de transaction des activités économiques et en permettant une plus grande efficacité économique. Une comparaison avec la sous-facturation des exportations en tant que valeur de substitution aux FFI, qui représente le circuit commercial de la fuite des capitaux, montre que la corruption joue un rôle important pour expliquer les effets dommageables des FFI sur la productivité en raison des actes de corruption et de contrebande (Slany et al., 2020).

Les FFI ont des effets multiplicateurs sur la productivité du travail liés au circuit de l'effet de freinage de l'investissement et au circuit des dépenses publiques. Des niveaux plus élevés en ce qui concerne la formation de capital et l'éducation primaire favorisent nettement la productivité. Néanmoins, la maîtrise de la corruption contribue davantage à expliquer le niveau de productivité, car elle revêt une plus grande signification statistique. La régression est capable d'expliquer entre 40 % et 60 % de la variation de la productivité du travail ; le modèle permet donc d'appréhender une bonne partie des variations de la productivité du travail sur l'échelle de temps (la question de savoir en quoi la maîtrise des FFI peut être associée directement à des résultats plus favorables dans les domaines de l'éducation et de la santé, par un effet d'accélération sur le capital humain, est étudiée au chapitre 6). En outre, s'agissant des indicateurs supplémentaires des FFI, l'activité criminelle dans le secteur extractif (représentée par l'indicateur de la criminalité liée aux ressources non renouvelables de l'indice du crime organisé du projet Renforcer la lutte contre le crime organisé transnational en Afrique (Enhancing Africa's Ability to Counter Transnational Organized Crime – ENACT) est aussi étroitement liée à des niveaux plus faibles de formation brute de capital fixe.

D'après les résultats empiriques, il apparaît également que le nombre de catastrophes naturelles qui ont un effet négatif sur le capital humain et physique diminue la productivité. L'exploitation non durable des ressources naturelles, liée aux FFI, peut



contribuer à la rareté et à la finitude des ressources, ce qui diminue la base productive de l'économie (Nordhaus, 1974, 2014). La perte de capital résultant des FFI crée un problème supplémentaire de mobilisation des ressources dans les pays africains en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques (chap. 6).

Les estimations de coefficient concernant la fuite des capitaux sont un peu inférieures lorsque l'on effectue une comparaison des résultats empiriques avec la littérature consacrée aux FFI en Afrique (Ndiaye, 2009 ; Fofack and Ndikumana, 2010 ; Ndikumana, 2014). D'une part, l'augmentation absolue de la productivité du travail a été nettement inférieure à la croissance du PIB. D'autre part, une corrélation estimée assez faible donne à penser que les investissements privés et publics (accumulation de capital et dépenses publiques) ont été moins capables de produire un effet de transformation structurelle (Grigoli and Kapsoli, 2013 ; Gaspar et al., 2019 ; Kharas and McArthur, 2019).

Les secteurs économiques sont aussi influencés différemment par les déterminants de la transformation structurelle et les FFI, en fonction du niveau de productivité initial. Ainsi, les secteurs où l'accès au capital est déterminant pour renforcer la création de valeur ajoutée dans les processus productifs, comme l'agriculture et l'industrie, doivent davantage compter sur la stabilité financière, l'accès au financement et des institutions plus fortes pour gagner en efficacité économique (sect. 5.5). Les conséquences néfastes des FFI se manifestent par l'insuffisance des investissements privés et publics et sont, en moyenne, plus prononcées dans les secteurs à moindre productivité comme l'agriculture et l'industrie (Usman and Arene, 2014 ; Slany et al., 2020).

### *Des progrès compromis sur le plan de la réduction de la pauvreté*

Un niveau de production plus élevé par travailleur est associé à l'atténuation de la pauvreté, en particulier dans le cas de la productivité agricole. La croissance de la productivité peut réduire les prix alimentaires, augmenter les salaires réels et permettre la diversification ainsi que, potentiellement, la croissance de l'emploi dans le secteur non agricole (Thirtle et al., 2001 ; Byerlee et al., 2005 ; Schneider and Gugerty, 2011 ; Asfaw et al., 2012).

Les FFI supposent une répartition inégale des richesses, ce qui aboutit à davantage de pauvreté et d'inégalités (AfDB et al., 2012 ; Nkurunziza, 2014). Seule une faible partie de la population dispose du pouvoir nécessaire pour se livrer à des activités liées à la fuite des capitaux (AfDB et al., 2012). Les conséquences négatives pour le développement économique de niveaux d'investissement plus faibles et de dépenses publiques moindres touchent le plus durement les pauvres. Les moyens par lesquels

les FFI sapent l'effort de réduction de la pauvreté sont liés principalement à la perte de recettes publiques, qui abaisse le niveau des dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructure, mais également aux externalités négatives sur la productivité du travail qui résultent de la sous-facturation des exportations dans le secteur extractif (sect. 5.5).

Le niveau de pauvreté est plus élevé, en moyenne, dans les pays dont la dépendance à l'égard des ressources naturelles est plus importante. Dans les pays où la fuite des capitaux est élevée, où la diversification économique est limitée et où une partie importante de la population vit sous le seuil de pauvreté (dans le groupe des pays à niveau élevé de fuite des capitaux, on observe un taux de pauvreté de 33 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, soit 1,90 dollar par jour), seul un groupe restreint de la population profite de l'extraction des ressources naturelles, facteur supplémentaire d'aggravation des inégalités (BAD et al., 2012 ; les éléments de mesure des inégalités entre les pays ne sont pas comparés faute de données suffisantes). L'un des principaux déterminants de la question de savoir si les ressources naturelles sont une « bénédiction » ou une « malédiction » semble être l'efficacité de la gouvernance, en particulier l'existence d'institutions suffisamment bonnes, et partant, la malédiction survient principalement sous l'effet d'un niveau élevé de consommation publique et privée, d'un investissement faible et souvent inefficace et d'une monnaie (forte) surévaluée (syndrome hollandais ; Collier and Goderis, 2008). Toutefois, l'aspect important est que tous ces effets peuvent être neutralisés ou atténués à l'aide de politiques et de stratégies appropriées et que la malédiction des ressources peut être changée en bénédiction en utilisant la rente des ressources au renforcement des capacités de production et à la diversification de l'économie.

D'aucuns ont contesté l'hypothèse de la malédiction des ressources, en faisant valoir des exemples de pays exportateurs de produits de base qui ont prospéré et le fait que la dotation en ressources et les cycles de prospérité ne sont pas des phénomènes exogènes (Frankel, 2010). L'existence d'une éventuelle malédiction des ressources a continué d'être débattue, certaines études constatant des liens positifs entre les activités minières et le développement local, tout en soulignant qu'ils sont étroitement subordonnés à l'existence de certains liens économiques avec l'économie régionale<sup>63</sup>. Ainsi, en Zambie, l'existence de liens provenant des sociétés minières peut être confirmée, malgré l'absence de recettes fiscales ou de dividendes pour la population zambienne (Lippert, 2014). À titre d'exemple, von der Goltz et Barnwal (2019) montrent, pour un

<sup>63</sup> Les résultats vont de corrélations négatives quel que soit le pays entre les exportations de ressources naturelles et le développement économique (Sachs and Warner, 1995 ; Sachs and Warner, 2001) à des effets négatifs sur les institutions et la recherche de rente (Mehlum et al., 2006 ; Besley and Persson, 2010) et à la preuve d'une augmentation des conflits (Collier and Hoeffler, 2004), tous ces résultats étant soumis à un certain biais d'endogénéité (Collier and Hoeffler, 2004).

échantillon donné de pays en développement, que les activités minières peuvent doper la richesse locale, mais ont souvent des effets négatifs, sur la santé et liés à la pollution. Les externalités négatives résultant de la pollution de l'air et de la contamination de l'eau peuvent avoir un effet négatif sur la productivité agricole et augmenter les inégalités, du fait que tout le monde ne profite pas du niveau d'investissement plus élevé (Amundsen, 2017). Parmi les pays les plus tributaires des ressources naturelles, l'Angola et le Tchad sont ceux qui ont enregistré le niveau d'inégalités le plus élevé ; on observe le contraire en Algérie, tandis que le Nigéria se caractérise par des inégalités élevées entre les États (Amundsen, 2017). Onyele et Nwokocha (2016) montrent que la fuite des capitaux a eu des effets négatifs importants sur la pauvreté au Nigéria pendant la période 1986-2014. Les sorties persistantes de capitaux contribuent à une faible formation de capital, à de moins bons niveaux d'investissement dans les infrastructures et à une production intérieure qui cantonne de larges secteurs de l'économie à la pauvreté. Les politiques fiscales et de redistribution peuvent avoir un effet important sur la répartition du revenu (sur la question de la fuite des capitaux et de la mobilisation des ressources intérieures, voir le chapitre 6).

### 5.3 L'atténuation des effets préjudiciables des flux financiers illicites par la mise en place d'institutions inclusives

Il ressort de la section 5.2 que les FFI nuisent à la transformation structurelle en freinant l'investissement productif. Si les ressources intérieures doivent être mobilisées pour le développement durable, une bonne gouvernance et des institutions inclusives sont également indispensables pour déployer les ressources financières afin de répondre aux besoins de développement et de renforcer l'efficacité des ressources financières. Les modèles retenus dans le présent chapitre tiennent compte de la qualité institutionnelle et de l'interaction de cette variable avec les FFI, et montrent que la fuite des capitaux compromet le développement économique, en particulier lorsque les institutions sont insuffisamment développées et transparentes.

#### *Transparence et réglementation financières*

Les conclusions avancées dans le présent chapitre indiquent que l'amélioration de la stabilité financière et de l'accès aux ressources financières, évaluée au moyen du sous-indice n° 7 de la CPIA (note du secteur financier), favorise l'accroissement de la

productivité (tableau 9, colonnes 5 et 6). Un pays dont les institutions du secteur financier sont solides pourrait être moins vulnérable aux effets néfastes de la fuite des capitaux. Lorsque les entreprises et des travailleurs indépendants tels que les agriculteurs ont un meilleur accès à d'autres ressources financières, les sorties de FFI peuvent peser moins lourdement sur l'accumulation de capital et le renforcement des capacités productives. La transparence du secteur financier et l'accès de tous au financement sont indispensables pour lutter contre les FFI et promouvoir le développement économique.

La transparence et la réglementation financières appellent une action multilatérale à l'échelle mondiale. Ainsi, les États-Unis d'Amérique, soucieux de renforcer la transparence financière dans les pays exposés à des conflits, ont adopté des dispositions en application desquelles les entreprises doivent établir un rapport de conformité sur l'utilisation faite de certains minéraux en provenance de la République démocratique du Congo et de tout pays limitrophe, à savoir l'étain, le tungstène, le tantale et l'or<sup>64</sup>. Toutefois, les entreprises ont souvent des difficultés à se conformer à ces règles, ce qui a conduit Parker et Vadheim (Parker and Vadheim, 2017) et Stoop *et al.* (Stoop *et al.*, 2018), entre autres, à se demander si la réglementation a atteint ses objectifs (chap. 4).

La transparence financière est importante pour suivre les activités de blanchiment d'argent<sup>65</sup> et peut se traduire dans une certaine mesure par un accroissement de l'accumulation de capital, représentée dans le modèle par la formation brute de capital fixe. Dans le cadre de ses initiatives de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme<sup>66</sup>, le FMI exige l'établissement de rapports sur les transactions suspectes, qui servent à détecter, à combattre et à prévenir les FFI liés à des activités criminelles (Braun *et al.*, 2016). Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest aide les pays de la région à se conformer aux exigences de ces initiatives. En 2018, les pays d'Afrique de l'Ouest dans lesquels étaient établis un grand nombre de rapports sur des transactions suspectes liées au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à d'autres infractions économiques, comme le Bénin, le Ghana et le Nigéria, avaient également, en règle générale, un score élevé selon l'indice des infractions liées aux ressources non renouvelables (fig. 13). Bien que ces rapports soient considérés comme un outil important pour repérer les activités criminelles, sur les 2 755 cas signalés en 2018, seuls 145 ont fait l'objet d'une enquête judiciaire (Intergovernmental Action Group against Money-Laundering in West Africa, 2018).

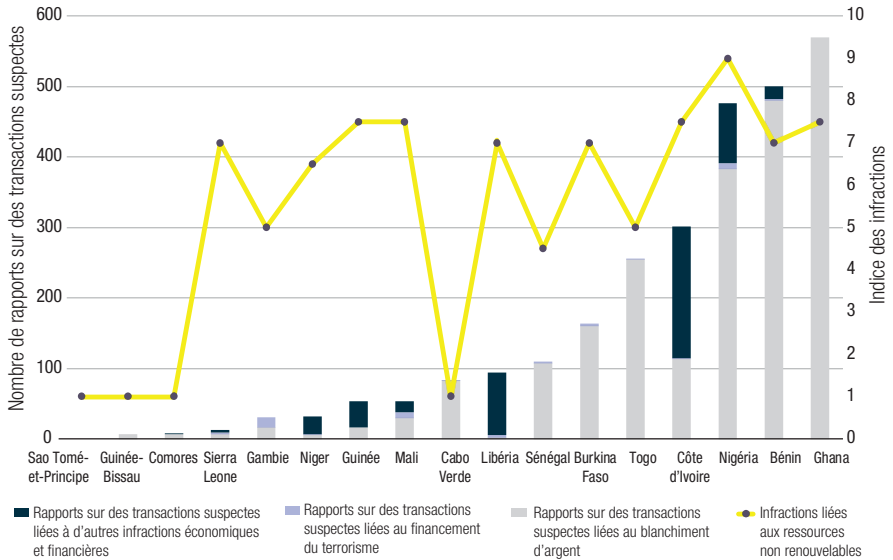
<sup>64</sup> Voir [www.csis.org/analysis/dodd-frank-1502-and-congo-crisis](http://www.csis.org/analysis/dodd-frank-1502-and-congo-crisis).

<sup>65</sup> La position d'un pays dans le classement établi selon l'indice de la lutte contre le blanchiment d'argent du projet ENACT peut servir d'indicateur de la capacité de ce pays à surveiller le blanchiment d'argent.

<sup>66</sup> Voir [www.imf.org/external/np/leg/amlcft/eng/](http://www.imf.org/external/np/leg/amlcft/eng/).

Figure 13

**Afrique de l'Ouest : nombre de rapports reçus sur des transactions suspectes et score selon l'indice des infractions liées aux ressources non renouvelables, 2018**



Source : Calculs de la CNUCED, d'après Intergovernmental Action Group against Money-Laundering in West Africa (2018) et l'indice de la criminalité organisée du projet ENACT.

Note : L'indice est calculé en tenant compte de l'ampleur de l'extraction, de la contrebande et du soutage illicites des principales ressources d'un pays, telles que le pétrole, l'or, le gaz, le diamant et d'autres pierres et métaux précieux.

### *Paix et sécurité et maîtrise de la corruption*

Les pays dans lesquels l'État dispose de moyens limités, d'après l'indice de fragilité étatique, pour assurer la sécurité et l'efficacité sociale et économique, sont fortement exposés à la fuite des capitaux liés au blanchiment d'argent et autres activités criminelles. Cobham et Janský (Cobham and Janský, 2018) ont montré l'incidence de différents indicateurs relatifs aux FFI sur les fonds publics et l'efficacité de l'État. Un accroissement de la fragilité d'un pays entraîne également un recul de sa productivité. En outre, la fuite des capitaux semble nuire d'autant plus à la productivité que l'État est fragile (tableau 9, colonne 2).

Une maîtrise plus efficace de la corruption se traduit par une productivité plus élevée (tableau 9, colonnes 3 et 4). Un niveau élevé de corruption crée des incertitudes quant à l'environnement institutionnel, freine l'investissement privé et nuit par conséquent à la productivité de tous les secteurs. La corruption facilite grandement les mouvements illicites de capitaux d'un pays à un autre et, parallèlement, les FFI permettent de dissimuler le produit de la corruption. Les FFI provoqués par la corruption sont particulièrement pour la productivité au niveau des sorties de capitaux liées au commerce (sous-facturation des exportations) en raison des pots-de-vin et de la contrebande (chap. 2).

Pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence dans les chaînes de valeur des industries extractives, 23 pays d'Afrique ont lancé l'ITIE. Les données empiriques montrent que le renforcement de la transparence peut atténuer la vulnérabilité aux FFI et stimuler la productivité (sect. 5.2). De manière générale, la lutte contre la corruption favorise la liberté de presse, l'égalité des sexes et la transparence (Kaufman et al., 2005). Il ressort de récents travaux sur les retombées de l'ITIE que la participation à cette initiative a un léger effet positif sur la mobilisation des recettes non pétrolières (Mawejje and Sebudde, 2019).

## 5.4 Flux financiers illicites et performance environnementale dans le secteur extractif

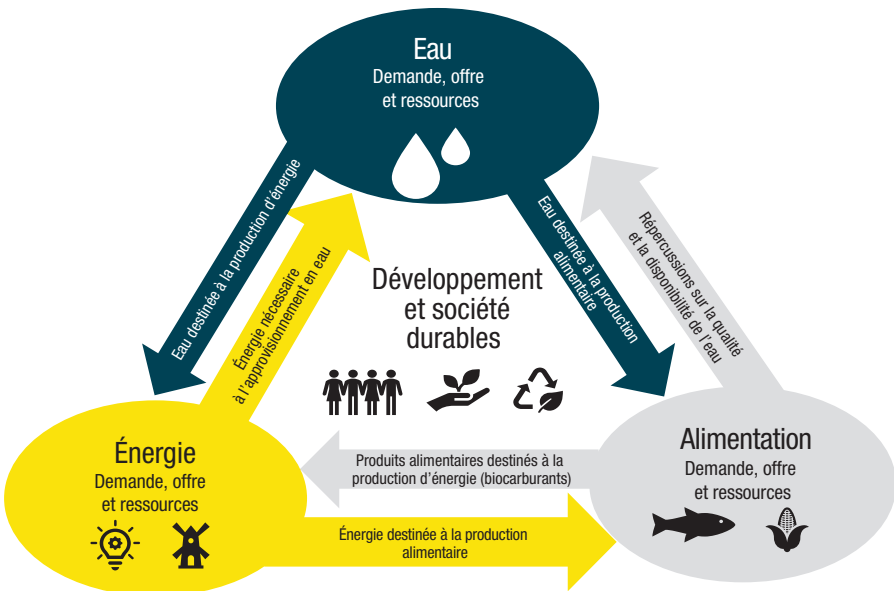
Les répercussions des activités extractives et de la dépendance à l'égard des ressources naturelles ont été largement débattues, mais la corrélation entre les FFI et la performance environnementale n'a guère retenu l'attention jusqu'à présent. Il est indiqué dans l'Atlas mondial des flux illicites que la criminalité environnementale est une dimension importante des FFI, puisque ces flux sont notamment le produit de l'extraction illicite de minéraux et de la contrebande de combustible. Les estimations du produit de la criminalité environnementale, c'est-à-dire des activités qui contreviennent à la législation environnementale et créent un préjudice ou un risque important pour l'environnement, la santé humaine, ou les deux, varient entre 110 et 281 milliards de dollars par an, l'exploitation minière illégale totalisant entre 12 et 48 milliards de dollars (International Criminal Police Organization et al., 2018)<sup>67</sup>. La criminalité environnementale entrave la capacité des pays à atteindre des objectifs environnementaux liés par exemple à la biodiversité et à parvenir au développement durable.

<sup>67</sup> Voir [www.europol.europa.eu/crime-areas-and-trends/crime-areas/environmental-crime](http://www.europol.europa.eu/crime-areas-and-trends/crime-areas/environmental-crime).

Les FFI touchent particulièrement les activités extractives à forte intensité énergétique. La figure 14 illustre le triptyque eau-énergie-alimentation, c'est-à-dire les liens entre l'utilisation durable des ressources, la sécurité énergétique et l'approvisionnement en aliments et en eau (World Economic Forum, 2011 ; Biggs et al., 2015). L'extraction de ressources naturelles à grande échelle exigeant des quantités colossales d'énergie, elle peut entraîner l'épuisement du stock de capital d'un pays et accentuer les risques liés au climat (Biggs et al., 2015). L'accroissement de la production d'énergie suppose l'augmentation des quantités d'eau consommées, et peut donc avoir des répercussions sur la qualité et la disponibilité de l'eau. L'eau étant essentielle à la production agricole, un accès restreint à cette ressource ou une eau de mauvaise qualité peuvent compromettre la sécurité alimentaire. Les activités des industries extractives, outre qu'elles consomment beaucoup d'énergie, peuvent être source de pollution et

Figure 14

**Le triptyque eau-énergie-alimentation dans le contexte de l'extraction de ressources**



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après World Economic Forum (2011) et Biggs et al. (2015).

contaminer les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface (Aragón and Rud, 2016 ; Woodroffe and Grice, 2019). Une piètre performance environnementale, en particulier dans le domaine de la qualité de l'eau, a des conséquences préjudiciables pour la santé humaine, la production agricole et la sécurité alimentaire.

On trouve au chapitre 2 une estimation de la sous-facturation des exportations de produits de base qui peut résulter d'une utilisation non durable des ressources naturelles. La corrélation est double. Un faible degré d'application et de contrôle des normes environnementales peut faciliter l'exploitation et le commerce illicites de ressources naturelles. En outre, l'exploitation forestière illégale, par exemple, peut accroître le produit du crime et favoriser le blanchiment d'argent tout en ayant des répercussions graves et dangereuses sur l'environnement (OECD, 2019c). Les politiques environnementales des pays dans lesquels la sous-facturation des exportations est moins répandue donnent de meilleurs résultats en moyenne, ainsi que le montrent divers indices de performance environnementale.

L'Indice de performance environnementale regroupe un certain nombre d'indicateurs de la salubrité de l'environnement et de la vitalité de l'économie, notamment le risque d'exposition à la pollution atmosphérique et à l'intoxication par le plomb, qui est étroitement lié aux activités minières<sup>68</sup>. En 2018, les pays dans lesquels la sous-facturation des exportations de produits de base était particulièrement importante, tels que l'Angola, le Bénin et le Burundi, affichaient également une performance environnementale médiocre (fig. 15). À l'inverse, comme le montre la régression linéaire simple de la sous-facturation des exportations de produits de base par rapport à la durabilité environnementale (fig. 15, ligne bleue), les pays ayant pris des engagements forts en faveur de la durabilité environnementale et obtenu de bons résultats dans ce domaine étaient moins touchés par le phénomène de la sous-facturation des exportations de produits de base (fig. 15, quart inférieur droit).

L'adoption de normes environnementales plus strictes et l'application de plus en plus rigoureuse des normes en vigueur au fil du temps sont évaluées au moyen du sous-indice n° 12 de la CPIA<sup>69</sup>. La corrélation entre les FFI et la durabilité environnementale est

<sup>68</sup> Cet indice tient compte des difficultés de conciliation entre la salubrité de l'environnement (moindre exposition aux risques environnementaux), sur laquelle des niveaux de revenus plus élevés ont une incidence positive, et la vitalité des écosystèmes (biodiversité et utilisation durable des ressources), sur laquelle l'industrialisation et l'urbanisation ont une incidence négative. En outre, il montre que l'existence d'institutions chargées de veiller à la bonne gouvernance est essentielle à l'obtention de bons résultats en matière de durabilité environnementale (Wendling et al., 2018 ; voir <https://epi.yale.edu/epi-downloads>).

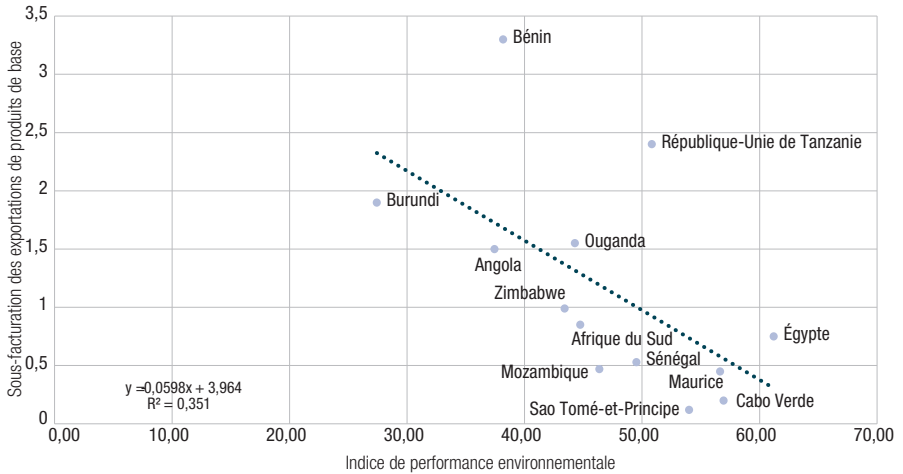
<sup>69</sup> Ce sous-indice évalue la mesure dans laquelle les politiques environnementales favorisent la protection des ressources naturelles, leur utilisation durable et la gestion de la pollution (voir <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=country-policy-and-institutional-assessment>).



Figure 15

**Sous-facturation des exportations de produits de base et indice de performance environnementale, 2018**

(En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après l'Indice de performance environnementale.

double : l'application de politiques environnementales inadaptées et le non-respect des engagements pris peuvent favoriser l'exploitation illicite de ressources et les sorties illicites de capitaux dans le secteur extractif, et la perte de capitaux pèse sur les dépenses publiques consacrées à la protection de la biodiversité et à l'atténuation des changements climatiques.

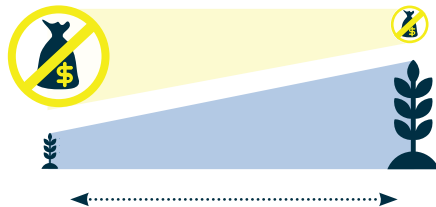
Le passage à des processus de production écologiquement viables, qui consomment moins de ressources et d'énergie, exige des investissements considérables et d'importantes capacités techniques. Les FFI dans les secteurs à forte intensité énergétique que sont le secteur extractif et les services d'utilité publique risquent de priver les pays africains des capitaux dont ils ont besoin pour réduire leur vulnérabilité climatique en investissant dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements (chap. 6). En outre, étant donné que l'approvisionnement en énergie est limité dans la plupart des pays d'Afrique, la consommation d'une grande quantité de cette énergie dans le secteur minier peut provoquer une pénurie dans d'autres secteurs. L'énergie

représente 30 % à 35 % des dépenses d'exploitation liées aux activités minières (Zharan K and Bongaerts, 2018 ; UNCTAD, 2019a). Les externalités négatives de la mauvaise gestion des ressources naturelles, qui entraînent une concurrence pour l'utilisation des terres, l'accentuation de la pollution atmosphérique, l'utilisation de grandes quantités d'énergie et la perte de capitaux, ont des répercussions néfastes sur tous les secteurs, en particulier sur le secteur agricole (Aragón and Rud, 2016 ; Ouoba, 2018).

## 5.5 Mauvaise gestion des ressources et externalités négatives pour la productivité agricole

La productivité relativement faible du secteur agricole en Afrique est un obstacle majeur à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'égalité des sexes (Nin-Pratt, 2015). Les agricultrices sont en moyenne moins productives que les agriculteurs en raison de leur accès plus restreint au financement et aux intrants agricoles (UN-Women, 2019). Les difficultés d'accès des agriculteurs aux terres et au capital comptent parmi les principaux freins au passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus productive.

**Les pays à FFI élevés**  
atteignent seulement **un tiers**  
des niveaux de productivité agricole  
des pays à FFI faibles



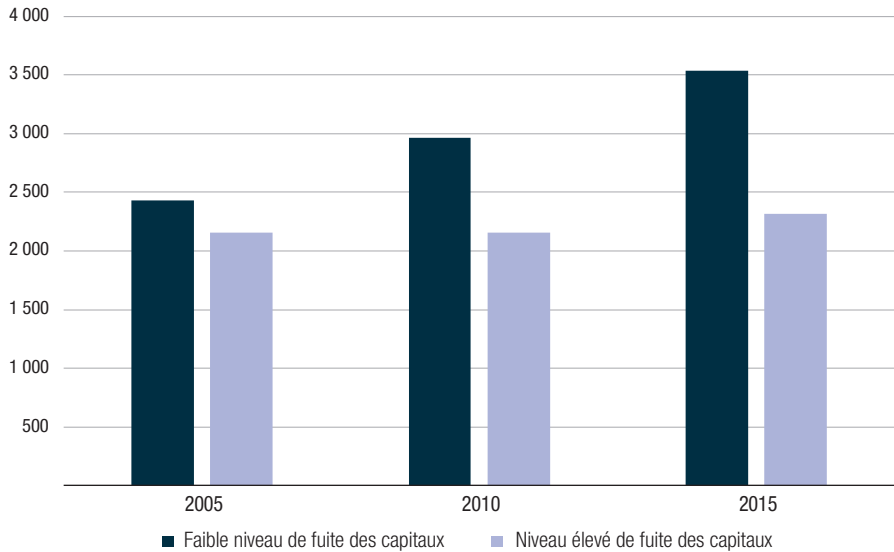
La mauvaise gestion et l'utilisation écologiquement non viable des ressources naturelles nuisent à la productivité agricole (Aragón and Rud, 2016). Une simple comparaison de la productivité agricole entre les pays qui sont peu touchés par la fuite des capitaux et ceux qui le sont fortement indique que les pays où les FFI sont plus importants ont, en moyenne, une productivité agricole plus faible (fig. 16 ; pour plus de données économétriques sur cette corrélation négative, voir Slany et al., 2020). Plusieurs facteurs influent sur la durabilité environnementale et l'accès aux capitaux :

- a) La mauvaise gestion des activités extractives, conjuguée à des normes environnementales peu strictes, peut nuire aux ressources en eau, avoir une incidence négative sur la productivité des sols et accentuer la pollution de l'air. Sur la base de données recueillies auprès des ménages, Aragón et Rud (Aragón and Rud, 2016) ont estimé qu'au Ghana, l'exploitation de l'or à grande échelle

Figure 16

**Afrique : productivité du travail dans le secteur agricole en fonction du niveau estimé de la fuite des capitaux**

(En dollars constants de 2010)



Source : Calculs de la CNUCED.

Note : On trouvera dans le tableau 8 un classement des pays selon que le niveau de la fuite des capitaux y est faible ou élevé. La productivité du travail s'entend de la valeur ajoutée divisée par l'emploi.

avait réduit la productivité agricole de 40 % dans les zones situées à proximité d'une mine. Cette baisse est essentiellement due à l'aggravation de la pollution et non à un manque d'intrants. Il existe une corrélation entre les répercussions statistiquement négatives de la sous-facturation des exportations dans les industries extractives sur la productivité agricole et la dépendance à l'égard des ressources de manière générale (Slany et al., 2020) ;

- b) Certaines externalités négatives des activités extractives, telles que la concurrence pour l'utilisation des terres, l'évolution des prix des terrains et l'expropriation, peuvent peser sur la productivité agricole (UNECA and African Union, 2011 ; Kotsadam and Tolonen, 2016 ; Ouoba, 2018). Elles pourraient aussi entraîner une détérioration de la paix et de la sécurité (Berman et al., 2017) ;

- c) Le manque d'investissements et de ressources financières peut réduire les ressources disponibles pour les activités agricoles. L'incapacité d'obtenir les financements nécessaires pour accroître la productivité ou innover est un obstacle majeur à la croissance des petits exploitants agricoles (McMillan et al., 2017) ;
- d) Les sorties de capitaux susceptibles d'entraîner la dépréciation des monnaies locales augmentent encore les prix relatifs des importations. De ce fait, le volume des importations d'engrais, facteur important d'accroissement de la productivité, est relativement faible. Il pourrait aussi s'agir d'une conséquence de l'augmentation des prix internationaux des engrais.

Il incombe aux exploitants miniers tant nationaux qu'internationaux de dégager suffisamment de ressources financières pour restaurer les terres endommagées par les activités minières. On parle de « réhabilitation » des sites. En l'absence de politiques et de réglementations bien conçues, notamment en matière de réhabilitation, les entreprises peuvent transférer leurs bénéfices à l'étranger en sous-facturant leurs exportations plutôt que d'investir dans la réhabilitation, ce qui peut compromettre fortement la productivité agricole à long terme (International Finance Corporation, 2014). Dans certains pays en développement, la réglementation impose déjà aux entreprises d'allouer des ressources financières à la réhabilitation des sites exploités. Lorsqu'un pays fixe des exigences d'indemnisation plus strictes et met en place d'autres normes réglementaires, les entreprises du secteur minier sont tenues d'accroître leur épargne et leurs investissements dans ce pays, ce qui potentiellement peut réduire les sorties de capitaux. Les investissements en faveur du développement durable et la lutte contre les FFI pourraient avoir une incidence positive sur la performance environnementale.

## 5.6 Conclusion

Le présent chapitre met en évidence les liens entre FFI et développement durable. Il souligne l'interdépendance entre le développement économique, le développement institutionnel et le développement environnemental, et expose les raisons pour lesquelles la réduction des FFI peut favoriser l'accroissement de la productivité en Afrique. Les données empiriques montrent en quoi la fuite des capitaux peut freiner l'investissement productif, compromettre la capacité des institutions à endiguer la corruption, affaiblir les institutions dans le domaine des normes environnementales et abaisser la note du

secteur financier d'un pays. L'amélioration du cadre institutionnel peut déboucher sur des gains d'efficacité et stimuler ainsi la productivité. En outre, elle peut contribuer à atténuer la vulnérabilité marginale de l'État aux FFI.

À partir de la littérature sur la criminalité environnementale, le présent chapitre évalue aussi les liens entre les FFI et la durabilité environnementale. La productivité agricole, mesurée par la production de chaque travailleur, est particulièrement fragilisée par une mauvaise gestion des ressources naturelles et une mauvaise performance environnementale. Les pays dans lesquels les FFI sont importants ont, en moyenne, une productivité agricole plus faible. Un niveau estimé plus élevé de sous-facturation des exportations corrèle négativement avec un niveau plus faible de durabilité environnementale. En revanche, l'adoption de politiques efficaces dans le domaine de la durabilité environnementale et l'application plus stricte des lois environnementales en vigueur peuvent réduire les effets préjudiciables des FFI sur la productivité.